



Vol de chèque, comment retrouver qui l'a utilisé ??

Par **buscate**, le **14/10/2008** à **00:12**

Bonjour,
Mon ami s'est fait voler un chèque entre septembre et début octobre. Il ne sait pas exactement quand et surtout par qui... En observant ses relevé de compte il s'est aperçut de cela.
Un chèque de 230 €, qu'il n'a pas effectué lui à été débité.
Il s'est rendu au commissariat et à porté plainte.
La banque lui à aujourd'hui confirmé que le chèque à été utilisé il y a 5 jours dans un centre commercial tout près de chez nous.
Pensez-vous que les gendarmes peuvent retrouver la personne qui s'est servie de notre chèque ?
Pouvons-nous retrouver sa trace ?
Il est vrai que cela me semble difficile car il n'a certainement pas montrer de pièce d'identité.
Merci de me répondre au plus vite.

Par **Tisuisse**, le **14/10/2008** à **08:26**

Bonjour,
Votre ami, lorsqu'il s'est apperçu de cette disparition du chèque, aurait dû faire immédiatement une opposition auprès de sa banque. L'a-t-il fait ?
Maintenant, sa banque peut lui dire qui a encaissé ce chèque et il est possible que le commerçant se souvienne de la personne qui a présenté ce chèque. Voyez cela très rapidement.

Par **Visiteur**, le **25/10/2008** à **19:27**

Muni du dépôt de plainte, il faut demander à votre banque de rejeter le chèque au motif de vol (je pense qu'un délai le permet).
Le commerçant déposera plainte également et l'enquête

vous permettra peut-être d'en savoir plus (vidéos etc...)

Par **Patricia**, le **25/10/2008** à **20:15**

"Il ne sait pas exactement quand" et surtout par qui..." et même pas où ???
Reste à savoir comment l'opposition sur ce chèque a été faite ... comme la banque l'exige
...
Légalement, la somme correspondant à un chèque volé ou perdu est bloquée pendant toute la période de validité de l'opposition (1 an et 8 jours pour les chèques bancaires)

Par **tisou**, le **29/05/2014** à **13:41**

Si il m'est arrivé la même chose perte de mes chèques mais le voleur a utilisé ma pièce et n'a pas donné ses coordonnées pour mettre le dossier du chèque facturé à mon nom au magasin but kiabi ecomax mr bricolage les chinois et la pharmacie tout a été fait avec ma pièce uniquement maintenant je me demande ce va-t-il se passer même si je dépose plainte on a-t-il des chances de retrouver cette personne sachant qu'il a servi de ma personnalité
Bonjour, Merci de faire un effort pour la rédaction de vos messages sur ce forum. Le langage "SMS" y est prohibé !

Par **Zozo1234**, le **27/05/2018** à **12:23**

Bonjour,
Même situation à part que moi ils ont donné une pièce d'identité avec un nom différent. Quel est mon recours afin de réclamer le verso du chèque et dois-je porter plainte contre X.
Merci.